



Non paiement des droits de succession

Par **madtif**, le **19/09/2018 à 19:04**

Bonjour comment cela ce passe quand on ne peut reglez les droits de succession.Merci

Par **spicata**, le **19/09/2018 à 21:14**

c ça dépend de la sucession.... si c est un bien immobilier on peut differer le paiement

Par **Visiteur**, le **19/09/2018 à 21:24**

Bonjour,
Vous pouvez négocier un délai ou un différé. Votre notaire ne vous a pas expliqué cela ?
Mais il y a plusisuers cas de figure... Lisez
<https://www.capital.fr/votre-argent/paiement-des-droits-de-succession-il-existe-des-solutions-si-vous-avez-des-problemes-dargent-1280880>
<http://www.notaires.paris-idf.fr/actualites/que-se-passe-t-il-si-lun-des-heritiers-ne-paye-pas-ses-droits-de-succession>